

200 pié complé le 8.3.58

Département de la  
Charente - Maritime

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 1er Février 1958

L'an mil neuf cent cinquante huit le premier Février à  
17 h 45, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu or-  
dinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député  
Maire en session ordinaire d'après convocations faites le 27 Jan-  
vier 1958.

Relèvement du  
prix des repas au  
Centre Jules Ferry

58011

ETAIENT PRESENTS : MM. Max Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnau, Couzi-  
net, Gaussel, Barrot, Counil, Guillaud, Brotreau, Pouget, Barrière  
Camblong, Domecq, Etcheber, Melle Fouché, MM. Rochedereux, Grussenmeyer  
Chamboulan, Dufour, Papeau, Guichaoua, :

Représenté : M. Narteau par M. Rochedereux.

Ont quitté la Conseil Municipal avant la fin de séance :

Melle Fouché, MM. Couzinet, Grussenmeyer, Chamboulan et Dufour.

Président : M. Brusset - Secrétaire : M. Counil.

Le Conseil Municipal

Vu la demande présentée par Madame la Directrice du Centre  
Jules Ferry

Vu l'avis de M. l'Inspecteur Principal de l'Enseignement Technique  
considérant l'augmentation du prix des denrées alimentaires

Tend acte :

A compter du 1er Janvier 1958 le prix de la pension, actuellement  
de 203 frs pour les élèves de l'Enseignement Technique sera porté à 230 frs  
savoir :

Petit déjeuner :	25 frs
repas de midi	120 frs
repas du soir :	85 frs

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre les membres présents

**VU**  
ROCHEFORT-S/-MER le 3-MARS 1958  
Le Sous-Préfet,



pour extrait conforme  
Or le Maire  
L'Adjoint Délégué,

*[Signature]*

Département de la  
Charente - Maritime

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 1er Février 1958

L'an mil neuf cent cinquante huit le premier Février à 17 h 45, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session ordinaire d'après convocations faites le 27 Janvier 1958.

ETAIENT PRESENTS : MM. Max Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnaud, Couzinet, Gaussel, Barrot, Counil, Guillaud, Brotreau, Pouget, Barrière Camblong, Domecq, Etcheber, Melle Fouché, MM. Rochedereux, Grussenmeyer Chamboulan, Dufour, Papeau, Guichaoua, .

Représenté : M. Narteau par M. Rochedereux.

Ont quitté la Conseil Municipal avant la fin de séance :

Melle Fouché, MM. Couzinet, Grussenmeyer, Chamboulan et Dufour.

Président : M. Brusset - Secrétaire : M. Counil.

Le Conseil Municipal

Vu la demande présentée par Madame la Directrice du Centre Jules Ferry

Vu l'avis de M. l'Inspecteur Principal de l'Enseignement Technique considérant l'augmentation du prix des denrées alimentaires

Prend acte :

A compter du 1er Janvier 1958 le prix de la pension, actuellement de 203 frs pour les élèves de l'Enseignement Technique sera porté à 230 frs savoir :

Petit déjeuner :	25 frs
repas de midi	120 frs
repas du soir :	85 frs

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre M. les membres présents

Pour extrait conforme  
Or le Maire  
L'Adjoint Délégué,



SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHFORD

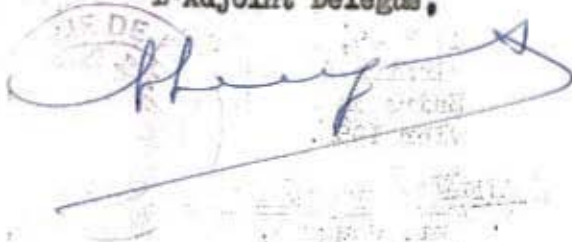
RECU LE : 5-2-1958

TRANSMIS A : Préfecture 2<sup>e</sup> D<sup>e</sup> B.

POUR : examen.

VU  
Rochefort s/Mer le 3 Mars 1958  
Le Sous Préfet : Illisible.

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 7 Mars 1958  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



- 10000, de  
- 10000, de  
- 10000, de